



Cultures légumières

Région Normandie

BSV Normandie n°15 du 13 juillet 2023



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Marie-Laure BLANC
FREDON NORMANDIE
02 31 46 96 53
marie-laure.blanc@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marielle SUIRE
CA 76
02 35 59 47 50
marielle.suire@seine-maritime.chambagri.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Écophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

Le temps perturbé se poursuit entre passages nuageux, éclaircies et averses. Les températures sont plutôt fraîches. Une augmentation de celles-ci est annoncée pour la semaine prochaine, à suivre.

L'essentiel de la semaine

Carotte et céleri : bon état sanitaire.

Chou : toujours vigilance altises et chenilles en chou, tenthrède en navet

Oignon : mildiou dans une parcelle au Mont Saint Michel.

Poireau : les populations de thrips sont stables dans les cornets.

Salade : bon état sanitaire.

Sommaire :

CAROTTE - CELERI : 2

CHOU - NAVET : 4

OIGNON : 7

POIREAU : 8

SALADE : 11

Notes nationales biodiversité : 13

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent » 13

Auxiliaire ou ravageur ?

Des coccinelles et des piérides du chou et de la rave sont en activité dans les parcelles de chou.

Savez-vous différencier leurs pontes ?



Ponte de la piéride du chou
Les œufs sont allongés en forme de pain de sucre de 1,5 mm de haut et 0,6 mm à la base, **côtelés**, jaune citron et placés côte à côte.



Ponte de coccinelle
Les œufs sont déposés en groupe, **NON côtelés**.
C'est un auxiliaire

CAROTTE - CELERI :

Suivi :

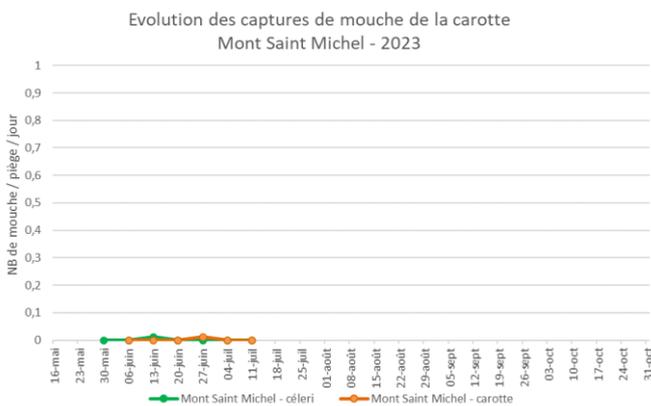
Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade			
27	Vallée de Seine	1 parcelle de céleri branche	Céleri : développement foliaire			
		76		2 parcelles de céleri rave		
		14		3 parcelles de céleri rave		
50	Mont Saint Michel	3 parcelles de céleri rave		4 parcelles de carotte		
		Créances			4 parcelles de carotte	
	Surtainville	1 parcelle de céleri rave		2 parcelles de carotte	Carotte : 3 feuilles à début grossissement	
		Val de Saire				3 parcelles de céleri branche
				3 parcelles de carotte		

Mouche de la carotte :**Piégeage :**

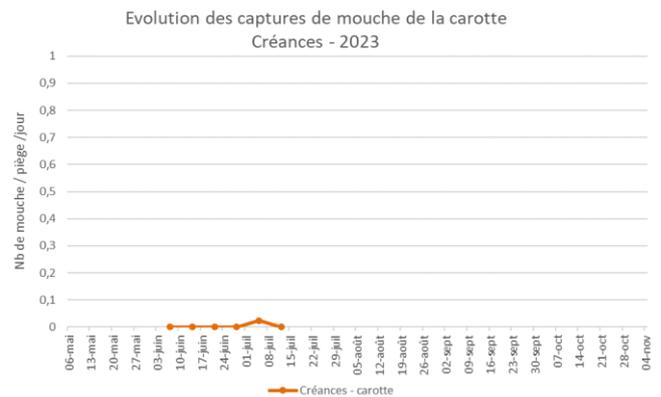
Quel que soit le secteur, les captures sont très faibles et en recul.

Département de la Manche :

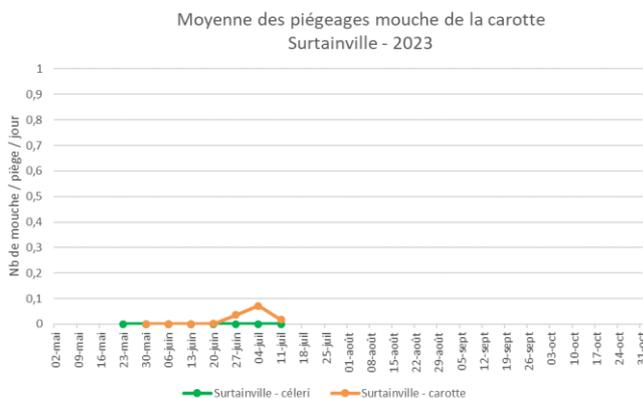
Secteur Mont Saint Michel :



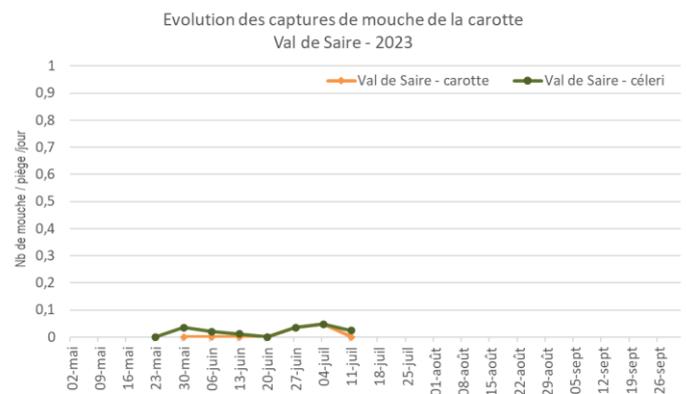
Secteur de Créances :

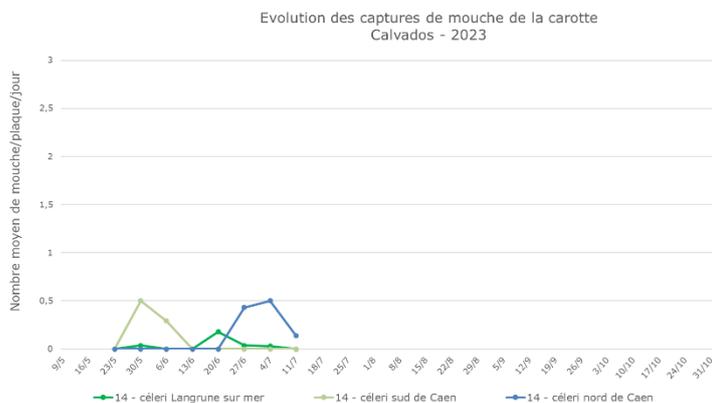
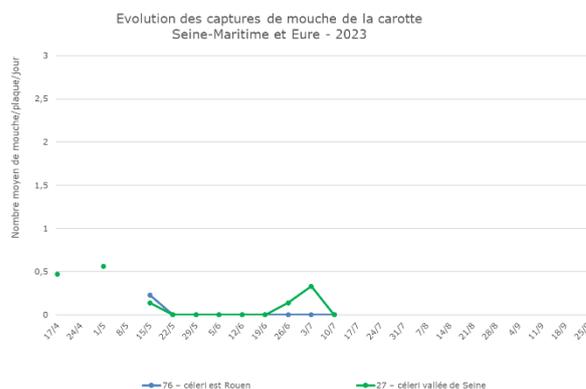


Secteur de Surtainville :



Secteur Val de Saire :



Département du Calvados :Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime :**Evolution du risque :**

Les captures sont très faibles et en recul sur l'ensemble des secteurs. Evolution à suivre avec les prochains relevés car le second vol pourrait démarrer dans les prochaines semaines.

Gestion du risque :**Prophylaxie :**

La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées jusqu'à 3 semaines de la récolte.

Les rotations sont indispensables pour éviter que les mouches issues des pupes hivernantes n'émergent sous les bâches. L'éloignement de parcelles implantées en carotte l'année précédente est également recommandé.

Mouche du céleri :**Observations :**

Comme la semaine dernière, des galeries récentes sont observées dans les parcelles de céleris branche du nord Cotentin sur 4 à 24% des plantes.

Piégeage :

Des captures de mouches du céleri sont toujours enregistrées dans une parcelle du val de Saire et une du Calvados.

Mouche du céleri (Sileban)

**Nuisibilité :**

Ce sont les asticots de la mouche du céleri qui creusent des galeries sur le feuillage. Une forte attaque peut être préjudiciable sur jeunes plants. Sur céleri branche, la présence de ces mines peut nuire à la qualité commerciale du produit.

Seuil indicatif de risque :

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation.

Sur céleri-branché : pendant tout le cycle car dépréciation du feuillage.

Evolution du risque :

Globalement, l'activité de cette mouche est faible. A surveiller essentiellement sur les céleris branches. Evolution à suivre en fonction des piégeages.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Septoriose :

Observations :

La présence de cette maladie est toujours stable dans une parcelle de céleri au Mont Saint Michel. Dans le secteur du val de Saire, les premières taches ont été observées cette semaine sur des céleris branches.



Taches de septoriose

Élément de biologie :

Le développement de la septoriose est favorisé par des périodes humides prolongées dans une plage de température très large (8 à 28°C), les conditions optimales se situent entre 20 et 23°C.

Evolution du risque :

L'eau étant indispensable à la germination des spores, les conditions météo actuelles sont favorables au développement de cette maladie. A surveiller en cas de forte rosée ou d'averses sur les céleris branche où la présence de taches sur le feuillage affecte la présentation du produit. Globalement, **le risque est moyen sur céleri branche.**

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Favoriser la rotation des cultures (> 2 ans) avec des plantes non-hôtes.
- Éliminer et enfouir profondément dans le sol les débris végétaux pour accélérer leur décomposition.
- Le travail au champ doit se faire lorsque le feuillage est sec.
- Eviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou début de nuit).

CHOU - NAVET :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14	Nord de Caen	3 parcelles	
76 et 27	Vallée de Seine	2 parcelles	
	Surtainville	1 parcelle chou	Jeunes plants à début pommaison
		1 parcelle navet	
50	Val de Saire	5 parcelles chou	
		3 parcelles navet	

Mouche du chou :

Observations :

Il n'est pas observé ou signalé d'attaque de cette mouche dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Une activité de cette mouche est enregistrée dans les parcelles du nord Cotentin.

		Mouche du chou				
Nb moyen de mouche/piège/semaine		Sem 24	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28
Surtainville	Chou	0	0	0	0	0
	Navet	0	0	0,5	0	0
Val de Saire	Chou	0,2	0,3	0,1	0	0
	Navet	0	0	0,33	0,33	0

Nuisibilité :

Ce sont les larves (asticots) qui sont responsables des dégâts observés sur les cultures de Brassicacées. Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/11663/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Delia-radicum>

Evolution du risque :

Une faible activité est toujours enregistrée dans le val de Saire. Il faut être prudent et laisser les cultures sous voile notamment sur les jeunes plantations, les pépinières et durant tout le cycle des crucifères racines. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Gestion du risque :

Prophylaxie : La pose d'un voile/filet anti-insectes sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Altise :**Observations :**

Les fortes températures ont été favorables aux altises. Elles sont présentes dans toutes les parcelles observées dans le Calvados et l'ex-Haute-Normandie sur 4 à 90% des plantes.

Nuisibilité :

Leur nuisibilité est liée aux morsures circulaires de 1 à 2 mm perforantes ou non sur les feuilles.

En cas de population importante et de températures élevées, les altises peuvent détruire les plus jeunes plants.

Le stade sensible va de la plantation au stade 10 feuilles.



Altises sur chou

Evolution du risque :

Le temps perturbé actuel leur est peu favorable. **Le risque de développement sur les jeunes plants est moyen.**

Une surveillance régulière de vos parcelles de jeunes plants est conseillée. Elle vous permettra d'apprécier l'évolution des populations.

Gestion du risque :

Prophylaxie : Voir BSV n°9 : https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

Aleurode :**Observations :**

Des aleurodes sont toujours notées dans le Calvados et en vallée de Seine dans cinq parcelles sur 12 à 57% des choux. Pour le moment, la situation est plutôt stable et les populations sont faibles, inférieures à 10 aleurodes par pied.

Pour en savoir plus :

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/RUBR-RD-innovation/Productions-vegetales/SBT_Fiche_FOCUS_Aleurode_du_chou.pdf

Evolution du risque :

Ces mouches blanches se retrouvent préférentiellement sur les choux de Milan et de Bruxelles à la face inférieure des feuilles. Les conditions climatiques actuelles, temps perturbé et températures moins élevées, sont moins favorables à l'augmentation des populations.

Chenilles :**Observations :**

Des pontes de piérides et des chenilles de teigne et de noctuelles sont observées dans neuf parcelles sur les onze notées cette semaine. Cette présence est notée sur 2 à 80% des choux.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques de cette fin de semaine sont moins favorables au vol des papillons. La pression reste **moyenne** du fait de la présence de pontes et de jeunes chenilles dans les parcelles du réseau suite aux conditions favorables. Observez attentivement le feuillage et le cœur des jeunes choux afin de repérer les toutes premières chenilles.

Pigeon :

Des attaques de pigeons sont toujours notées dans deux parcelles du Calvados sur 16 à 80% des choux.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque devient important. Surveillez vos jeunes plantations.

Pucerons verts et cendrés :

Comme dans le bulletin précédent, la présence de pucerons est en recul.

Des pucerons cendrés sont présents dans deux parcelles sur 4 à 24% des choux.

 La faune auxiliaire est présente et active sous la forme de pucerons parasités (momies) essentiellement.



Pucerons cendrés (CA 76)

Evolution du risque :

Les conditions climatiques actuelles restent favorables aux pucerons mais aussi aux auxiliaires. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies ainsi que l'installation et l'action de la faune auxiliaire. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Punaise ornée :

Dans une parcelle située dans l'Eure, il est observé la présence de punaises ornées (*Erydema* sp.).

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/26202/VigiJardin-Symptomes-degats>

Évolution du risque :

Les piqûres de ces punaises peuvent être préjudiciables notamment sur les jeunes plants en conditions chaudes et sèches. Les averses et la baisse des températures actuelles devraient limiter leur activité.



Punaise ornée juvénile (CRAN)

Tenthrede de la rave :

Des larves (fausse chenille) d'*Athalia rosae* ont été observée dans une culture de navet du val de Saire.

Nuisibilité :

La larve de la tenthrede défolie les feuilles provoquant des dégâts importants en cultures de Brassicacées telles que les navets et les radis.

Evolution du risque :

Le risque est présent dès la présence de larves sur les cultures de navets. Observez attentivement vos parcelles.



Larve de tenthrede et dégâts sur feuille de navet

Maladie du feuillage :

Pas de maladie dans les parcelles du réseau.

OIGNON :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
14		4 parcelles de semis et 2 de bulbilles	
50	Mont St Michel	1 parcelle bulbilles	de début bulbaison à
76		1 parcelle	proche tombaison

Mildiou :

Observation :

La présence de premiers symptômes de mildiou est observée dans une parcelle en cours de bulbaison au Mont Saint Michel.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

Voir le BSV précédent : https://fredon.fr/normandie/sites/normandie/files/2020-01/SBT/legume/2023_BSV_Normandie%20leg_09_sem22.pdf

Evolution du risque :

Les averses localisées seront favorables au développement de cette maladie notamment sur les cultures en cours de bulbaison. En présence de mildiou sporulant observé sur un secteur, le risque est présent pour toutes les cultures d'oignons à proximité.



Tache sporulante

Thrips :

Observations :

Hormis dans le Calvados où cette présence est nulle, des thrips sont présents sur 5 à 100% des plantes dans les autres parcelles du réseau. Des *Aeolothrips sp* sont observés dans certaines de ces parcelles.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Avec les températures en recul et les fréquentes averses, la météo actuelle est moins favorable au développement des populations de thrips. **Observez** régulièrement vos parcelles.

Maladie des taches brunes

Observations :

Des symptômes récents de cette maladie sont observés dans la parcelle située en Seine-Maritime.

Élément de biologie :

La maladie des taches brunes est liée à un complexe de deux espèces : *Alternaria porri* et *Stemphylium vesicarium*. Les premiers symptômes sont des petites taches blanches allongées. Celles-ci s'agrandissent ensuite en grandes taches ovales brunes à violacées, formées d'anneaux concentriques. En conditions favorables, les taches se couvrent d'une sporulation brune à noire. L'inoculum est constitué par les résidus de culture laissés au champ. Il est disséminé par le vent ou l'eau (éclaboussures).

L'installation et le développement de la maladie vont être favorisés par des températures douces et des conditions humides, les températures optimales pour l'infection se situant entre 18 et 26°C.

Evolution du risque :

Cette maladie intervient la plupart du temps de façon secondaire : au niveau des blessures des feuilles (vent, grêle), et sur feuilles âgées (plus sensibles à la maladie). Surveillez l'éventuelle apparition de symptômes dans vos parcelles. Les conditions climatiques sont favorables.

POIREAU :

Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
27 - 76		2 parcelles	
14		1 parcelle	
50	Mont Saint Michel	5 parcelles de poireaux plantés	De 4 à 9/10 feuilles
	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	
	Lingreville	1 piégeage teigne en AB	
	Créances	1 parcelle de pépinière	
		5 parcelles de poireaux plantés dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles de poireaux plantés	
	Val de Saire	6 parcelles de poireaux plantés	

Mouches de l'oignon et des semis :**Observations :**

Aucune attaque n'est observée dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Nb moyen de mâle/piège/semaine	Mouche des semis <i>Delia platura</i>				Mouche de l'oignon <i>Delia antiqua</i>			
	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28
Surtainville	7,25	7,5	10	0	3	3	1.75	0
Val de Saire	2,5	3	Suivi terminé		0	0	Suivi terminé	
Créances	A sec	1	5	Suivi terminé	A sec	0	0	Suivi terminé

Nuisibilité :

Les asticots de la **mouche des semis**, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la **mouche de l'oignon**, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Evolution du risque :

Les suivis se terminent. Aucun piégeage à Surtainville.

Gestion du risque :

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Thrips :

Observations :

Suite aux averses, la présence d'eau est signalée dans les cornets au moment des observations de ce début de semaine.

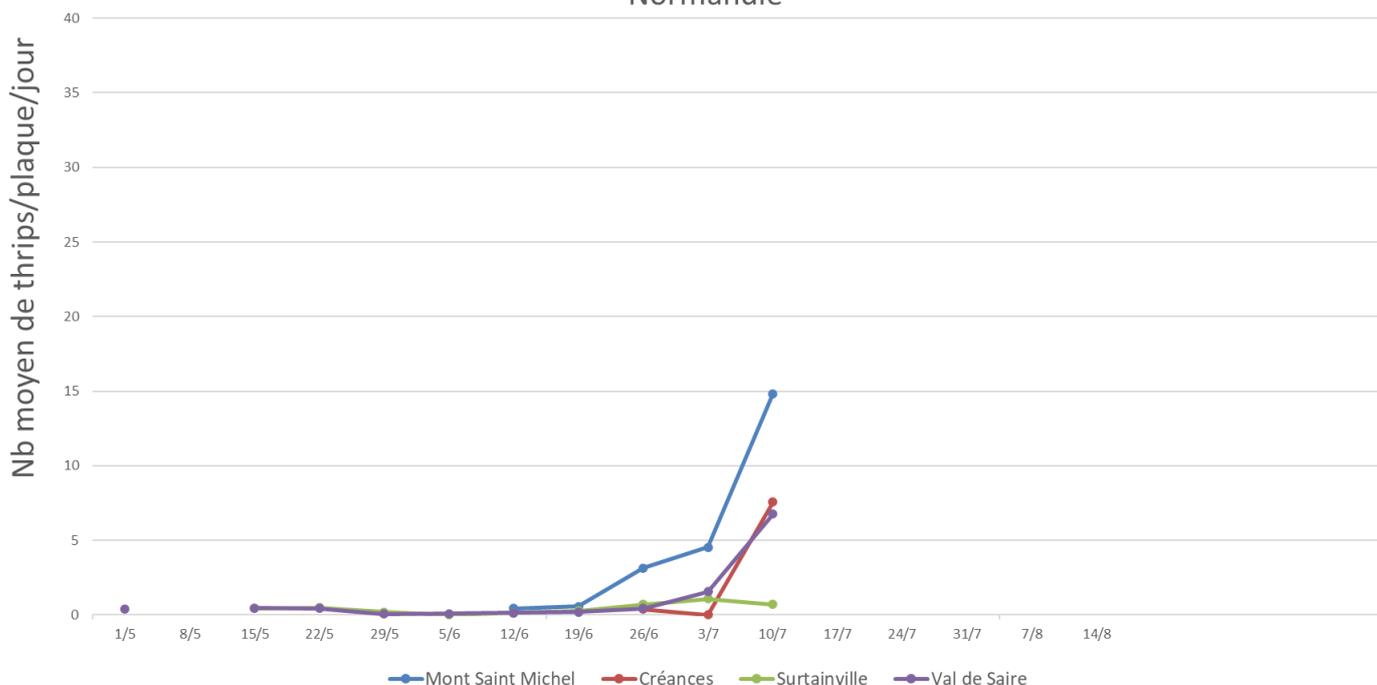
	Situation	Tendance
14 - Calvados	Présence de thrips sur 100% des plantes contre 80% la semaine dernière.	↗
76 - 27	Présence de thrips sur 10 à 100% des plantes avec dans une parcelle des effectifs importants.	↗
50 - Mt St Michel	Présence de thrips adulte dans toutes les parcelles sur 8 à 36% des plantes.	=
50 - Créances	Présence de thrips dans les cinq parcelles plantées sur 4 à 100% des plants.	=
50 - Surtainville	Présence de thrips dans les parcelles sur 8% des poireaux.	=
50 - Val de Saire	Présence de thrips dans quatre parcelles sur 8 à 24% des plantes.	=

Des *Aeolothrips sp* sont observés dans certaines parcelles.

Piégeage :

Les captures sont en augmentation dans plusieurs secteurs.

Moyenne des relevés hebdomadaires thrips 2023
Normandie



Evolution du risque :

Avec la baisse des températures et les fréquentes averses, les conditions climatiques sont peu favorables au vol et à l'installation des thrips. Au vu de la présence en parcelle, la pression reste **moyenne**.

Observez régulièrement vos pépinières et vos parcelles. Ces observations vous permettront d'apprécier l'évolution des populations.

Il convient de raisonner le risque à la parcelle en fonction de la présence ou non de feuillage commercial, du créneau variétal et de la présence de thrips dans les poireaux.

Teigne :

Observations :

Aucune chenille n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Attention !

1 point blanc => teigne du poireau
≠
1 ligne blanche => teigne des crucifères



Adulte de teigne du poireau

Piégeage :

Teigne du poireau				
Nb total de papillon/piège/semaine	Sem 25	Sem 26	Sem 27	Sem 28
76 - Proche Rouen	/	0	/	0
50 - Surtainville	/	/	0	0
50 - Val de Saire	0	0	0	0
50 - Créances	0	Changement parcelle	0	0
50 - Lingreville	0	0	0	0

Evolution du risque :

Aucune capture à ce jour, **le risque est nul**. Le risque débute dès la présence de chenilles. Observez attentivement vos parcelles.

Rouille :

Observations :

Cette maladie est présente dans quatre parcelles du réseau (secteurs : val de Saire, Seine-Maritime et Mont Saint Michel) sur 4 à 100% des plantes.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les pluies orageuses et l'irrigation ont pu créer des conditions favorables à cette maladie. Le temps perturbé actuel reste favorable.

Le risque dépend de la sensibilité variétale et du créneau de production.

Alternaria :

Cette maladie fait son apparition dans les parcelles du réseau. Elle est présente dans trois parcelles du Val de Saire sur 4 à 16% des plants et dans une parcelle de poireaux précoces au Mont Saint Michel sur 4% des plantes.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par des températures chaudes (optimum 25°C) et par une forte humidité (pluie, irrigation). Les conditions ont été et restent favorables. Le risque dépend aussi de la sensibilité variétale et du créneau de production.

SALADE :

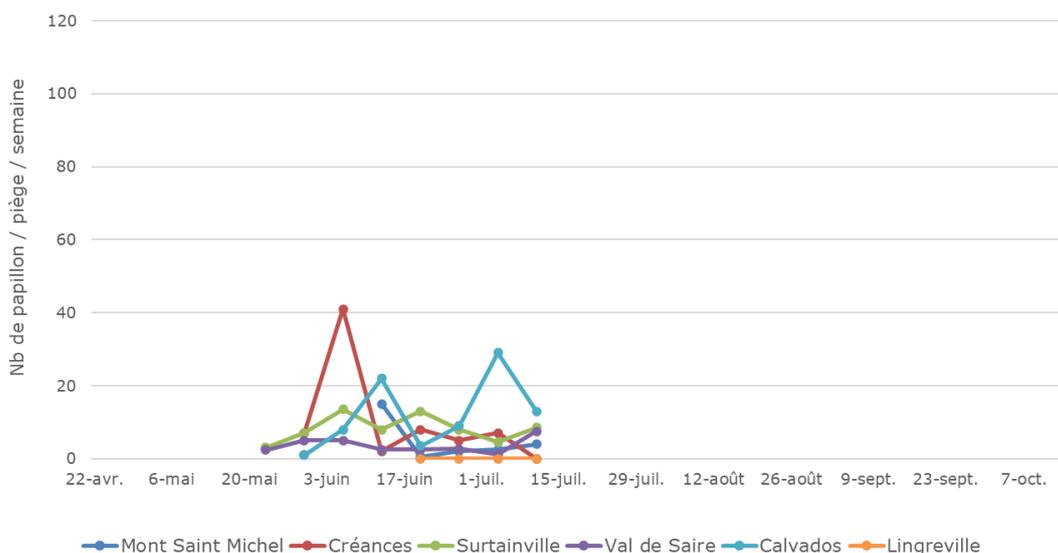
Suivi :

Département	Bassin	Parcelles suivies	Stade
76 - 27		3 parcelles	
14		5 parcelles	
50	La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	Jeunes plants à proche récolte
	Mont Saint Michel	6 parcelles : 4 laitues + 2 frisées	
	Créances	2 parcelles dont 1 en AB	
	Surtainville	2 parcelles	
	Val de Saire	4 parcelles	

Noctuelle gamma :**Piégeage :**

Des papillons mâles sont piégés dans tous les secteurs sauf celui de Lingreville.

Evolution des captures de noctuelle gamma
2023

**Observations :**

La présence de pontes et de toutes jeunes chenilles est très faible dans les parcelles du réseau sauf le secteur de Créances.

	Situation	Tendance
76 - 27 Ex-Haute-Normandie	Absence de chenille.	↘
50 - Mt St Michel	Présence de jeunes chenilles et/ou de pontes dans une parcelle sur 8% des salades.	=
50 - Créances	La présence de ponte et/ou de jeunes chenilles est constatée dans les deux parcelles sur 44 et 48% des plantes.	↗
50 - Surtainville	Absence de chenille ou de ponte dans les parcelles du réseau.	=
50 - Val de Saire	Absence de chenille ou de ponte dans les parcelles du réseau.	=
14	Présence de chenilles dans une parcelle sur 4% des laitues	=

Evolution du risque :

Les averses n'ont pas été favorables à l'activité des papillons. **Observez** régulièrement vos parcelles afin de repérer les toutes jeunes chenilles. Au vu des captures et de la présence en recul dans les parcelles, **le risque reste globalement faible sauf pour le secteur de Créances où il est moyen.**

Puceron :

Observation :

La présence de pucerons est en très net recul. Ils sont constatés uniquement dans deux parcelles sur 4% des plantes.

Des adultes de coccinelles, de chrysopes et de syrphes sont constatés dans certaines parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.



Résistance :

Des résistances sont répertoriées vis-à-vis de *Nasonovia ribisnigri*.

Plus de détails :

<https://www.r4p-inra.fr/fr/statut-des-resistances-en-france/>



Evolution du risque :

Globalement, le risque est **faible**. Les conditions climatiques restent favorables au développement des pucerons. Surveillez régulièrement vos parcelles afin de repérer les premières colonies et l'installation de la faune auxiliaire.

Thrips :

Observation :

La présence de thrips est notée essentiellement au Mont Saint Michel sur 4 à 40% des laitues. Dans le Calvados, des thrips sont constatés dans quatre parcelles sur 4 à 20% des laitues.

Evolution du risque :

Avec la baisse des températures et les fréquentes averses, les conditions climatiques sont peu favorables au vol et à l'installation des thrips. Observez vos parcelles afin de repérer les premiers thrips. Surveillez les séries en début de pomaison.

Mildiou :

Observation :

Il n'est pas observé de nouveaux symptômes dans les parcelles du réseau.

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Restez vigilants et surveillez vos parcelles en cas de fortes rosées, sur les variétés sensibles et sur les stades proches de la récolte. Evolution à suivre.

Pourritures basales : Sclérotinia

La présence de sclérotinia est signalée dans une parcelle conduite en AB sur des laitues au stade récolte.

Pour en savoir plus :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/5413/Salades-Sclerotiniose-Sclerotinia-sclerotiorum-Sclerotinia-minor>

Evolution du risque :

En cas de conditions humides et de sols chauds, les stades proches de la récolte sont les plus sensibles. Le risque est inféodé à la parcelle pour le sclérotinia.

Gestion du risque :

Prophylaxie :

- Arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,

- Attention à la densité de plantation,
- Désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Notes nationales biodiversité :



B

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »

Le biocontrôle vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.
<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :
<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages
 Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière